

LA MATINALE DU CLUB DES DRH

Le jeudi 04 octobre 2018, la matinale du « Club des DRH » organisée par l'UD69 de la DIRECCTE et Handi Lyon Rhône s'est déroulée dans les locaux d'Handi Lyon Rhône et a réuni 53 personnes représentants 24 entreprises sous accord TH afin de répondre à la question suivante :

→ *Comment les entreprises sous accords répondent à leurs obligations face aux évolutions de la politique handicap ?*



Plus de 50 personnes ont échangé autour de 3 sujets principaux :

- La présentation des nouvelles évolutions réglementaires découlant de la loi « **Choisir son avenir professionnel** » sur le champ du handicap et de l'apprentissage.
- Les « échanges de bonnes pratiques » dans les entreprises : un exemple de sous-traitance réussie et intégrée chez APRIL a essaimer, le renouvellement d'accord dans le cadre de fusion d'entreprises chez MODIS, une politique handicap dynamique et ambitieuse mise en place dans le cinquième accord de RTE, le succès des recrutements réalisés dans le cadre des jobs dating inversés co-organisés par la DIRECCTE et HANDI LYON RHONE l'an dernier avec l'entreprise CEGID , le regard d'un DRH du groupe AUCHAN sur la politique diversité etc...».
- Le devenir de la politique handicap demain en France.

En présence du réseau GESAT, du groupe IGS et sa mission handicap, de la MDMPH du Rhône, de l'AGEPHIP, de l'OPS, mais aussi de :

Jean-Daniel CRISTOFORETTI

(Directeur de l'UD du Rhône de la DIRECCTE)

Max THOUANEL

(DG de Handi Lyon Rhône)

Pierre-Alain DARLES

(DG Adjoint Handi Lyon Rhône)

André FARRUGIA

(DRH Auchan Caluire et Président de la commission Maintien du Rhône)

Annie HUMBERT

(Directrice adjointe du travail, Chef du service développement de l'emploi et des qualifications DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes, Unité départementale du Rhône).

Cette rencontre alimente à la fois, les bonnes pratiques et l'appropriation des évolutions réglementaires qui incombent aux DRH et référents diversité au regard des fonctions qu'ils occupent au sein des entreprises ou des groupes français.

Cette matinale s'inscrit dans le cadre de l'animation de ce club composé de DRH et référents diversité ou handicap d'entreprises rhodaniennes ayant négocié des accords TH qui compte plus de 250 établissements et 52 000 salariés en France. Cette initiative est unique en France et est pilotée par la **DIRECCTE** avec une co-animation conduite par **HANDI LYON RHONE**.

La récente adhésion de nouvelles entreprises sous accords agréés dont le siège social est situé hors Rhône mais qui possèdent un établissement dans le département enrichit les débats et nous invite à poursuivre notre action d'inclusion des personnes en situation de handicap par cette mobilisation active d'acteurs économiques.



Jean-Daniel CRISTOFORETTI (Directeur de l'UD du Rhône de la DIRECCTE)